

ENSEIGNEMENT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

Introduction :

Elaboré par l'équipe EPS 1, le but de ce document est de faciliter le travail de jeunes enseignants et/ou non débutants, tant sur le plan méthodologique, pédagogique que sur le plan institutionnel.

Des pistes de réflexion, des conseils, permettront une organisation et une mise en place plus harmonieuse de l'EPS.

Article L 100-1 du code du sport :

« Les activités physiques et sportives constituent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale. Elles contribuent notamment à la lutte contre l'échec scolaire et à la réduction des inégalités sociales et culturelles, ainsi qu'à la santé. La promotion et le développement des activités physiques et sportives pour tous, notamment pour les personnes handicapées, sont d'intérêt général »

L'article 11 complète l'article L.121-5 du code de l'éducation :

« L'éducation physique et sportive et le sport scolaire et universitaire contribuent à la rénovation du système éducatif, à la lutte contre l'échec scolaire, à l'éducation à la santé et à la citoyenneté et à la réduction des inégalités sociales et culturelles ».

Le **sport scolaire** participe de la nécessaire complémentarité avec les pratiques périscolaires et extrascolaires en lien avec les projets éducatifs territoriaux et les partenariats avec le mouvement sportif associatif.

Le **sport scolaire**, parce qu'il est scolaire, **doit assurer une double complémentarité : avec l'EPS, enseignement obligatoire.**

L'EPS, c'est une discipline d'enseignement obligatoire sur tout le cursus scolaire : école primaire, collège et lycée général, technologique et professionnel.

Spécificité de l'EPS :

La spécificité, c'est l'école. Elle est obligatoire pour tous et toutes (on n'y est pas volontaire). On y va pour APPRENDRE des savoirs identifiés, inscrits dans des programmes, que les élèves doivent tous s'approprier, au sein d'un groupe classe. Pour l'EPS, comme pour toutes les autres disciplines, l'école, c'est l'obligation d'apprendre ensemble des savoirs « imposés ».

En EPS, **de la maternelle jusqu'au lycée**, l'élève est amené à réfléchir, à se poser des questions, à formuler des hypothèses sur ce qu'il doit faire ou ne pas faire, à discuter des règles, à argumenter, à s'autoévaluer...

A côté de l'éducation physique et sportive dispensée dans le cadre d'enseignements et d'horaires nationaux, des activités sportives sont proposées aux élèves sous l'appellation de **sport scolaire (pratique volontaire)**

EPS	SPORT SCOLAIRE
<p>Trois heures par semaine (3H), l'éducation physique et sportive (EPS) vise le développement des capacités motrices et la pratique d'activités physiques, sportives et artistiques. Elle contribue à l'éducation à la santé en permettant aux élèves de mieux connaître leur corps, et à l'éducation à la sécurité, par des prises de risques contrôlées.</p> <p>Elle éduque à la responsabilité et à l'autonomie, en faisant accéder les élèves à des valeurs morales et sociales, telles que le respect de règles, le respect de soi-même et d'autrui.</p>	<p>Le sport scolaire contribue à promouvoir le respect de l'éthique et des valeurs éducatives et humanistes du sport.</p> <p>Il joue un rôle déterminant dans l'accès des jeunes au sport et donne sens au "vivre ensemble" et à l'apprentissage de la vie associative.</p> <p>Il participe pleinement à la santé et à la préservation de l'intégrité physique des élèves. C'est un atout privilégié pour l'égalité des chances et pour la formation citoyenne des jeunes</p> <p>Le développement de la pratique sportive dans le cadre du sport scolaire est un enjeu de politique éducative. La pratique sportive est notamment un des axes de l'accompagnement éducatif.</p>
L'Education physique et sportive dans les programmes	L'association sportive Usep, dans l'enseignement du 1 ^{er} degré
<p>Plusieurs activités physiques et sportives sont travaillées chaque année de manière à construire des apprentissages solides. Selon les moyens humains et techniques disponibles, on peut mettre en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour la réalisation de performances : activités athlétiques, natation • pour l'adaptation à différents environnements : orientation, escalade, roule et glisse, mais aussi selon les ressources locales, équitation, ski, voile, kayak, etc. • pour les activités de coopération et d'opposition individuelle ou collective : jeux de lutte, de raquettes, jeux collectifs (traditionnels ou sportifs) • pour les activités à visée artistique, esthétique ou expressive : danse, activités gymniques, activités de cirque <p>Chacun des modules abordés est l'occasion de construire des connaissances nouvelles, tant sur soi que sur les activités physiques et sportives pratiquées.</p> <p>Les activités de natation sont mises en œuvre prioritairement pour permettre à tous les élèves d'accéder au savoir nager au plus tard à la fin du collège.</p> <p>108 heures par an sont consacrées aux activités physiques et sportives, soit un horaire hebdomadaire moyen de trois heures. Toute école peut décider, dans le cadre de son projet et de l'horaire annuel, d'aménager des temps de pratique plus soutenus ou plus fréquents à certains moments de l'année.</p>	<p>Le sport scolaire est complémentaire des enseignements d'EPS, ni superposition, ni substitution.</p> <p>Les élèves qui désirent faire davantage de sport peuvent s'inscrire à l'association sportive scolaire (AS) de leur école.</p> <p>Encadrée par des enseignants, éducateurs ou parents, et pleinement intégrée au projet d'école, l'association sportive participe à l'animation de la vie scolaire et à la réussite des élèves.</p> <p>L'implication des élèves dans la vie de l'association sportive et dans l'organisation des rencontres et des compétitions permettent de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les responsabiliser par la diversité de statuts et rôles à assumer, • favoriser leur autonomie et leur prise d'initiative • mettre en œuvre dans le cadre associatif, les valeurs transmises au travers du Socle commun et des programmes de façon cohérente. • faire acquérir des connaissances et compétences sportives, sociales, civiques et culturelles. • Faire découvrir des AP inhabituelles ou ne pouvant pas être pratiquées dans le contexte scolaire. <p>Le sport scolaire s'appuie sur des associations sportives scolaires qui sont investies d'une mission de service public à finalité éducative et sociale, définie dans des conventions qui les lient à l'État.</p> <p>Ces associations partenaires de l'École sont :</p> <p>Pour le premier degré l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) ;</p> <p>Pour le second degré l'Union nationale du sport scolaire (UNSS).</p> <p>L'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) fédère les associations présentes dans les écoles primaires publiques.</p>

Journée du sport scolaire

La journée du sport scolaire se déroule chaque année en septembre (2^e mercredi).

Destinée à mieux faire connaître et à promouvoir les activités des associations et des fédérations sportives scolaires auprès des élèves, des équipes éducatives, des parents d'élèves et du monde sportif local, cette journée contribue ainsi au développement du sport scolaire.

LES COMPETENCES PROPRES A L'EPS

4 champs d'apprentissage propres à l'EPS		Ensemble commun d'activités	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève	Les installations nécessaires
Maternelle	Cycle 2, 3, Collège			
Agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets	Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée	Activités athlétiques aménagées	Activités athlétiques (courses, sauts, lancers) et natation.	Stade ou piste d'athlétisme Sautoir Aire de lancer Piscine
Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variées	Adapter ses déplacements à des environnements variés	Natation, activités de roule et de glisse, activités nautiques, équitation, parcours d'orientation, parcours d'escalade, etc.	Activité de roule et de glisse, activités nautiques, équitation, parcours d'orientation, parcours d'escalade, savoir nager, etc.	Parc, forêt, piste*
Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique	S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique	Danses collectives, danse de création, activités gymniques, arts du cirque.	Danses collectives, activités gymniques, arts du cirque, danse de création	Espace couvert Salle spécialisée ou aménageable*
Collaborer, coopérer, s'opposer individuellement ou collectivement	Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel	Jeux traditionnels simples (gagne-terrain, béré, balle au capitaine, etc.), jeux collectifs avec ou sans ballon (à effectifs réduits), jeux pré-sportifs, jeux de lutte, jeux de raquettes.	-Jeux traditionnels plus complexes (thèque, béré, balle au capitaine, poules-vipères- renards, etc.), -jeux collectifs avec ou sans ballon et jeux pré-sportifs collectifs (type handball, basket-ball, football, rugby, volley-ball...), -jeux de combats (de préhension), -jeux de raquettes (badminton, tennis).	Salle polyvalente Plateau sportif Espace ouvert

*Certaines écoles dépourvues d'infrastructures s'adapteront au milieu (cour, préau)

L'enseignement de l'EPS s'articule de façon très étroite avec celui de l'apprentissage de la citoyenneté

Les intervenants en EPS

Equipe pédagogique de circonscription	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Travaille en équipe : animations / formations ✓ Conseille ✓ Coopère
CPC EPS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accompagne et forme les enseignants sur les contenus et l'organisation d'une rencontre ✓ Aide à l'élaboration d'un projet en vue d'une rencontre inter-écoles ou inter classes, conseille, sur la sollicitation des directeurs des écoles impliquées... ✓ Aide à la conception des rencontres sportives, au bon déroulement, ✓ Veille à la conformité des interventions et rencontres organisées <i>d'un partenariat sur le temps scolaire</i> (convention). ✓ Aide à la mise en œuvre de partenariat avec le monde sportif ou artistique (en vue d'une rencontre de fin de module d'apprentissage). ✓ Observe les rencontres, pour une analyse des comportements des élèves (conduites motrices) en vue d'une prise en compte de la formation des enseignants (contrat d'objectifs).
Educateurs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préparent, coordonnent et mettent en œuvre sur le plan administratif, social, technique, pédagogique et éducatif des activités physiques et sportives de la collectivité ou de l'établissement public". ✓ Ils assistent l'équipe pédagogique, avec son accord et sous la responsabilité de celle-ci.
Intervenants extérieurs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Doit apporter sa compétence technique...au service des apprentissages ✓ Ils apportent leurs compétences de façon complémentaire et non substitutive à l'enseignant de la classe.
USEP	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Organise des rencontres pendant le temps scolaire et hors temps scolaire ✓ Intervient sur le terrain, en co- animation avec le conseiller pédagogique, pour la découverte d'activités nouvelles ✓ Encourage et développe les initiatives périscolaires pour la création d'associations (d'école et de secteur)

Outils nécessaires

Documents pour une mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ✓ PAD (équipe EPS : guide) ✓ Programmation des activités EPS ✓ Planning d'utilisation des installations sportives ✓ Cahier d'EPS ✓ Projet natation ✓ Calendrier des différentes rencontres sportives (circonscription, USEP...)
Textes officiels	<ul style="list-style-type: none"> ✓ BO ✓ Intervenants extérieurs / Natation scolaire : Sortie scolaire : circulaires (activité pilotage...)
Documentation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Revue USEP ✓ Revue EPS ✓ Productions départementales et de circonscription ✓ Livres
Sitographie	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Eduscol ✓ Réseau départemental ✓ La Canopée ✓ Circonscription
Installation : Etat des lieux /infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dans l'école : cour, préau, salle de motricité ✓ Hors de l'école : terrains communaux de proximité, établissement du second degré
Matériel	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prêt : de circonscription, Service des sports, USEP ✓ Ecole : lieu de stockage ✓ Ecole de proximité ✓ Etablissement de rattachement (Réseau)

Les variables didactiques en EPS

La progression est l'outil complémentaire de la **programmation**.

Il s'agit de faire évoluer une activité afin que les élèves puissent réinvestir leurs acquis.

Faire évoluer, c'est complexifier, diversifier des situations d'apprentissage, jouer sur les variables.

Variables didactiques	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ La manipulation des variables didactiques suppose de la part de l'enseignant une identification de celles-ci, ainsi qu'une identification la plus fine possible des ressources de l'élève. ➤ La maîtrise de ces variables constitue le moyen principal pour construire le décalage optimal entre les contraintes de la tâche et les ressources de l'élève. ➤ Le jeu sur les variables est donc un élément essentiel puisque c'est lui qui détermine les possibilités de « perturbations adéquates » de l'élève afin qu'il puisse entrer dans une dynamique de transformation de ses comportements. 	
Variables spatiales	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Limites du jeu, les refuges, zones interdites, couloirs... ✓ Modifier les dimensions du terrain ou sa forme (largeur, longueur...) ✓ Introduire du matériel servant d'obstacles, de cible... ✓ Jouer sur différents sols
Variables temporelles	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Types de signaux : ✓ Modifier la durée du jeu (temps du jeu) ✓ Comparer les temps mis pour effectuer une tâche ✓ Donner un handicap de temps ✓ Temps de pose, de temps mort, d'échange
Variables matérielles	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Introduire du matériel varié à manipuler : différents projectiles ✓ Type d'objets, taille et poids des ballons, ✓ Nombre d'objets ✓ Objet gonflé, dégonflé, ✓ Texture (mousse, plastique) ✓ Cible : taille, emplacement, accès, fixe, mouvante
Variables corporelles	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombres d'attaquants, de défenseurs, d'arbitres... ✓ Utiliser différentes parties du corps (activités artistiques)
Variables relationnelles	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Modifier le nombre de joueurs et leur regroupement : jeu solitaire, à deux, en un groupe, à plusieurs, en équipes ✓ Inverser les rôles habituels ✓ Droits des joueurs sur les objets, dans leur propre gestuelle, dribble ou non... ✓ Sur le mode de relation : oral, physique ensemble, l'un après l'autre
Exemples de situation	
Jeu du 1, 2, 3 soleil	<p>Jouer avec les variables didactiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Arrêts : différents appuis ➤ Avec obstacles, yeux bandé, ... ➤ Par 2 en se tenant la main ➤ Par équipe, seul ➤ Avec un ballon,